

**Rapport 12.40 Handisport et sport adapté
Intervention de Patrick Alexanian**

Monsieur le Président,

J'ai une remarque sur ce rapport qui rejoint celle sur le transport scolaire du rapport précédent.

Il n'est pas précisé dans le protocole d'accord proposé concernant le dispositif « Plein Air Handicap » si le conseil général prendra en charge le transport des élèves des classes CLIS et ULIS et dans quelles conditions.

Comme pour le rapport précédent, je demande au conseil général de financer à chaque déplacement les transports en car pour ce dispositif.

Merci.

NB : Le Président s'est engagé à répondre à cette question pendant la séance. A la fin de la séance, il nous a indiqué que le transport sera systématiquement pris en charge pour les CLIS et ULIS.